



ALERTE SÉCURITÉ : LES AGENTS CIBLÉS, **NOUS EXIGEONS DES ACTES !**

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP Réau dénonce fermement les actes criminels perpétrés contre nos collègues, révélateurs d'une insécurité inacceptable.

→ Le 6 avril 2025 à Fresnes :

-Des véhicules de collègues vandalisés (pneus crevés, rayures).

→ Dans la nuit du 13 au 14 avril 2025 :

-À Réau : Deux véhicules de personnels ciblés, dont un entièrement brûlé et un autre partiellement incendié.

-À l'École nationale d'administration pénitentiaire : 7 véhicules d'élèves détruits par le feu.

Ces attaques répétées ne sont pas **anodines**. Elles s'inscrivent dans **une logique d'intimidation** contre celles et ceux qui **œuvrent quotidiennement pour la sécurité publique**. La « **Voyoucratie** » tente de nous faire plier : nous ne céderons pas.

La sécurité des agents, **priorité oubliée** ? À l'intérieur comme à l'extérieur des établissements, **les agents sont exposés**.

Dans ce contexte, il est impératif de rappeler l'importance de **l'article 12-1 du Code de procédure pénale**. Cet article, qui n'est toujours pas mis en place, **doit être déployé en urgence**. Nous exigeons **des moyens adéquats**, tant en effectifs qu'en matériel, **pour l'Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire**. Il est inacceptable que nos agents soient laissés sans protection face à **des actes d'intimidation et de vandalisme**.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP Réau exige des moyens humains et matériels accrus pour l'Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP Réau demande des rondes régulières aux abords des sites, notamment lors des parloirs.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP Réau exige la prise en charge intégrale des frais liés aux dégradations (franchises, réparations).

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP Réau accompagne les collègues victimes dans leurs démarches (administratives, judiciaires).

Force doit rester à la loi, pas à ceux qui la défient !

SLP FO Justice Réau Le : 14.04.2025

